# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006612400112

## COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GAILLAC GRAULHET AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE DE:

## **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 43 (1)

## **Budget primitif**

BUDGET: Budget Mobilité Transport-AJ-TP n°50721 (2)

## **ANNEE 2023**

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## **Sommaire**

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	1,
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Détail des cledits de tresolerie  A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette  A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	22
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	23
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	24
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	25
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	26
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	27
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	-
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	28

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
VUE D'ENSEMBLE		

		EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 915 780,18	3 767 414,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 148 366,18			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 915 780,18	3 915 780,18			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	124 434,00	87 155,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	25 332,00	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	62 611,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	149 766,00	149 766,00			
6		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 065 546,18	4 065 546,18			

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2	

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	866 770,00	0,00	1 139 367,53	1 139 367,53	1 139 367,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	65 524,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 309 630,00	0,00	2 623 757,65	2 623 757,65	2 623 757,65
T	otal des dépenses de gestion des services	3 241 924,00	0,00	3 823 125,18	3 823 125,18	3 823 125,18
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	3 246 424,00	0,00	3 828 625,18	3 828 625,18	3 828 625,18
023	Virement à la section d'investissement (6)	38 808,84		49 436,96	49 436,96	49 436,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 830,00		37 718,04	37 718,04	37 718,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	76 638,84		87 155,00	87 155,00	87 155,00
	TOTAL	3 323 062,84	0,00	3 915 780,18	3 915 780,18	3 915 780,18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 915 780,18

## **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	750 000,00	0,00	1 510 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 518 448,00	0,00	2 239 807,00	2 239 807,00	2 239 807,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	otal des recettes de gestion des services	3 271 448,00	0,00	3 754 807,00	3 754 807,00	3 754 807,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Te	otal des recettes réelles d'exploitation	3 271 448,00	0,00	3 754 807,00	3 754 807,00	3 754 807,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 606,00		12 607,00	12 607,00	12 607,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	12 606,00		12 607,00	12 607,00	12 607,00
	TOTAL	3 284 054,00	0,00	3 767 414,00	3 767 414,00	3 767 414,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 148 366,18

=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 915 780,18

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	74 548,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3	

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		mémoire budget	réaliser N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
		précédent (1)	` '			
20	Immobilisations incorporelles	38 000,00	1 920,00	30 000,00	30 000,00	31 920,00
21	Immobilisations corporelles	63 419,72	23 412,00	81 827,00	81 827,00	105 239,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	101 419,72	25 332,00	111 827,00	111 827,00	137 159,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	101 419,72	25 332,00	111 827,00	111 827,00	137 159,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 606,00		12 607,00	12 607,00	12 607,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	12 606,00		12 607,00	12 607,00	12 607,00
	TOTAL	114 025,72	25 332,00	124 434,00	124 434,00	149 766,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	149 766,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	1			1	1	1
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'équipement	.,	,,,,	-,	-,	,,,,,
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	38 808,84		49 436,96	49 436,96	49 436,96

040	Opérat° ordre transfert	37 830,00		37 718,04	37 718,04	37 718,04
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total	des recettes d'ordre	76 638,84		87 155,00	87 155,00	87 155,00
d	'investissement					
	TOTAL	76 638,84	0,00	87 155,00	87 155,00	87 155,00

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	62 611,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	149 766,00

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)
--

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 139 367,53		1 139 367,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00		60 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 623 757,65		2 623 757,65
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	4 500,00 1 000,00 0,00	0,00 0,00 37 718,04	4 500,00 1 000,00 37 718,04
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		49 436,96	49 436,96
	Dépenses d'exploitation – Total	3 828 625,18	87 155,00	3 915 780,18

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
18	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 915 780,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 607,00	12 607,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	31 920,00	0,00	31 920,00
21	Immobilisations corporelles (6)	105 239,00	0,00	105 239,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	137 159,00	12 607,00	149 766,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTIC	CIPE 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULI	EES 149 766,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	.,	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00		5 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	1 510 000,00		1 510 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 239 807,00		2 239 807,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 12 607,00 0,00 0,00	0,00 12 607,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 754 807,00	12 607,00	3 767 414,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	148 366,18
	_

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 915 780,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		37 718,04	37 718,04
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		49 436,96	49 436,96
	Recettes d'investissement – Total	0,00	87 155,00	87 155,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	866 770,00	1 139 367,53	1 139 367,53
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 639,03	5 639,03
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 600,00	3 600,00
6156	Maintenance	4 100,00	2 975,00	2 975,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	17 000,00	17 000,00
6248	Divers	849 300,00	1 041 913,50	1 041 913,50
6251	Voyages et déplacements	720,00	400,00	400,00
6257	Réceptions	50,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	240,00	240,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 400,00	67 100,00	67 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	65 524,00	60 000,00	60 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	65 524,00	60 000,00	60 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 309 630,00	2 623 757,65	2 623 757,65
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	2 309 430,00	2 623 557,65	2 623 557,65
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	3 241 924,00	3 823 125,18	3 823 125,18
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES	3 246 424,00	3 828 625,18	3 828 625,18
	= a + b + c + d + e + f			
023	Virement à la section d'investissement	38 808,84	49 436,96	49 436,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	37 830,00	37 718,04	37 718,04
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	37 830,00	37 718,04	37 718,04
TOTAL DES	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	76 638,84	87 155,00	87 155,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	76 638,84	87 155,00	87 155,00
TOTAL DES D	EPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	3 323 062,84	3 915 780,18	3 915 780,18
(= To	tal des opérations réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 915 780,18

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

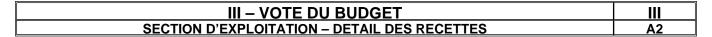
<sup>(6)</sup> Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

<sup>(7)</sup> Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

<sup>(8)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(9)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 000,00	5 000,00	5 000,00
7061	Transport de voyageur	3 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	750 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
734	Versement de mobilité	750 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 518 448,00	2 239 807,00	2 239 807,00
7472	Subv. exploitat° Régions	2 239 807,00	2 239 807,00	2 239 807,00
7474	Subv. exploitat° Communes	5 165,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	273 476,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	3 271 448,00	3 754 807,00	3 754 807,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	3 271 448,00	3 754 807,00	3 754 807,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	12 606,00	12 607,00	12 607,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 606,00	12 607,00	12 607,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	12 606,00	12 607,00	12 607,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 284 054,00	3 767 414,00	3 767 414,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	148 366,18
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 915 780,18

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	38 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	38 000,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	63 419,72	81 827,00	81 827,00
2182	Matériel de transport	0,00	81 827,00	81 827,00
2188	Autres immobilisations corporelles	63 419,72	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	101 419,72	111 827,00	111 827,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	101 419,72	111 827,00	111 827,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	12 606,00	12 607,00	12 607,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	12 606,00	12 607,00	12 607,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	12 606,00	12 607,00	12 607,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 606,00	12 607,00	12 607,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	114 025,72	124 434,00	124 434,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	25 332,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	149 766,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

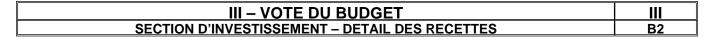
<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RE~042.

 $<sup>(8) \</sup> Le \ compte \ 15...2 \ peut \ figurer \ dans \ le \ détail \ du \ chapitre \ 042 \ si \ la \ régie \ applique \ le \ régime \ des \ provisions \ budgétaires.$ 

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	38 808,84	49 436,96	49 436,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	37 830,00	37 718,04	37 718,04
28182	Matériel de transport	26 672,00	26 560,04	26 560,04
28188	Autres	11 158,00	11 158,00	11 158,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	76 638,84	87 155,00	87 155,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	76 638,84	87 155,00	87 155,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	76 638,84	87 155,00	87 155,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	62 611,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	149 766,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

## A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des remboursements N-1			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement							
51928 Autres avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
00020030502	22/12/2021	800 000,00	350 000,00	3 002,11	900 000,00	0,00	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		800 000,00	350 000,00	3 002,11	900 000,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 607,00	12 607,00
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	12 607,00	12 607,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	12 607,00	12 607,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 607,00	25 332,00	0,00	37 939,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	87 155,00	III 87 155,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	87 155,00	87 155,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	26 560,04	26 560,04
28188	Autres	11 158,00	11 158,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	49 436,96	49 436,96

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	87 155,00	0,00	62 611,00	0,00	149 766,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	37 939,00
Ressources propres disponibles	IV	149 766,00
Solde	V = IV - II (6)	111 827,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A3.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A E O 4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	45.00
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

## A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	_
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

## B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			FEDERTEP	Région	2 623 557,65

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

<sup>(3)</sup> Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : .

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.